

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 26 MARS 2015

Date de convocation : 18 mars 2015

Présents : Mmes et MM : Philippe BERNARD - Antoine BORNOT - Nathalie BOSVIEL - Maurice GALLET - Fabienne JAILLET - Guy LACROIX - Magalie MEUNIER - Catherine MAIGNAN - Marie-Hélène MARECHAL - Michel MONNOYEUR - Hervé PAGET.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Philippe BERNARD

1) Vote du compte administratif 2014 :

Catherine MAIGNAN, 1^{ère} adjointe, présente le compte administratif 2014 qui se présente ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		119 931.34	28 102.60		28 102.60	119 931.34
Opérations de l'exercice	104 729.69	147 140.70	143 981.55	60 209.62	248 711.24	207 350.32
TOTAUX	104 729.69	267 072.04	172 084.15	60 209.62	276 813.84	327 281.66
Résultats de clôture		162 342.35	111 874.53			50 467.82
Restes à réaliser			15 000.00	3 000.00		8 800.00
TOTAUX CUMULES		162 342.35	126 874.53	3 000.00		
RESULTATS DEFINITIFS		162 342.35	123 874.53			38 467.82

Hors de la présence de M. le maire, le conseil municipal, par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, approuve le compte administratif 2014.

2) Vote du compte de gestion du trésorier 2014 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2014. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

3) Affectation des résultats :

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat 2014 de la façon suivante :

- soit prioritairement au compte 1068 (recettes d'investissement) : **123 874.53 €**
- et le solde disponible est reporté en fonctionnement au compte R002 : **38 467.82 €**

4) Vote des taxes d'imposition 2015 :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les taux d'imposition 2015 comme suit :

- taxe d'habitation : 6,68 %
- foncier bâti : 11,52 %
- foncier non bâti : 15,05 %

5) Subventions aux associations 2015 :

Le conseil municipal vote à l'unanimité les subventions aux associations pour l'année 2015 suivantes :

A.P.E.I. :	200 €
Association des Handicapés Physiques et Sensoriels :	200 €
OASIS :	170 €
Souvenir Français :	200 €
Comité d'animation de CHILLE :	400 €
Restos du cœur :	200 €
La ligue contre le cancer :	200 €

Soit un total de 1 570 €.

6) Vote du budget primitif 2015 :

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2015 suivant :

INVESTISSEMENT :

Dépenses :	355 287.53 €
Recettes :	355 287.53 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	161 118.82 €
Recettes :	161 118.82 €

7) Questions diverses :

- Convention CITEA pour le permis d'aménager du lotissement aux Cheneviers. Cette convention précise que la SARL CITEA de Perrigny s'engage à exécuter les travaux de ce lotissement et que la totalité des équipements communs, voirie, réseaux secs situés sur l'espace commun sera transféré dans le domaine de la commune après réalisation de l'ensemble des travaux. Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la signature de cette convention avec la SARL CITEA, en précisant dans la convention que l'éclairage public fait partie des équipements.
- PLU : l'Etat a validé le PLU, il devient exécutoire à compter du 18 mars 2015.
- Elections départementales : organisation du bureau de vote pour le 2^{ème} tour des élections départementales, le 29 mars 2015.
- Information DREAL : une enquête publique aura lieu du 30/03 au 30/04/2015 concernant le schéma de cohérence écologique. Le dossier sera consultable sur le site internet suivant : www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr
- Création d'une commission fleurissement : Nathalie BOSVIEL, Catherine MAIGNAN, Maurice GALLET, Pierre PERNOT.
- Passage entre le chemin du champ machuré et la place située face à l'abri de bus : il conviendra de nettoyer la mousse qui rend la chaussée glissante et donc dangereuse.
- Corvée nettoyage de la commune le samedi 18 avril à 9H00.

Fin de séance : 21H50

Le secrétaire de séance